

- et observationibus Wolfgangi Gundlingii. Noribergæ, 1684, in-8°.
- L'ABBÉ ASTELMI, de l'Origine de l'Église de Fréjus, avec des notes sur le troisième concile d'Arles.
- ANDRÉ DABILLON, le Concile de la Grèce, ou Explication des canons du second concile d'Orange. Paris, 1643, in-4°.
- MATTHÆUS RADERUS, Acta concilii generalis V111, græcè et latinè, cum notis. Ingolstadt, 1604, in-4°.
- LUDOVICUS CELLOTIUS, Note in concilium duzianence I. Parisiis, 1538, in-4°. — Ces notes se trouvent dans la collection du P. Labbe, t. VIII, col. 1342.
- ROBERT CREYGHTON, évêque de Bath et de Wells, Notes sur l'histoire du concile de Florence, par Sylvestre Sguropulus. La Haye, 1660.
- JULIUS CLEMENS SCOTUS (sub nomine Stanislai Felicis), Note morales, censoriæ, historica, in historiam concilii tridentini, Sfortiæ Palavicini. Coloniae, 1664, in-4°. — Cet ouvrage est une censure violente de l'histoire du concile de Trente du cardinal Palavicini; aussi a-t-il été mis à l'index.
- JOANNES MARIUS, de schismatum et conciliorum Ecclesiæ differentiâ. — Cet ouvrage se trouve dans l'histoire du schisme par Thierry de Niem, p. 409.
- LUDOVICUS THOMASSINUS, Dissertationum in concilia generalia et particularia tomus primus. Parisiis, 1667, in-4°.
- JOANNES BROUET, Statuta synodalia universalis Ecclesiæ. Parisiis, 1596, in-8°.
- PIER VALERIO MARTORELLI, Lezione famigliari sopra la storia e i dogmi de concilii generali d'Oriente, esposti al suo capitolo e clero della penna. Urbino, 1707, in-4°.
- COTELIER, Remarques sur les conciles généraux et parti-

- culiers; manuscrit de la bibliothèque du roi. — Ces remarques peuvent être très-utiles à ceux qui veulent faire une étude particulière des conciles.
- GERMANUS I, constantinopolitani patriarcha, de Synodis œcumenicis. — Cet ouvrage se trouve dans Le Moine, Varia sacra, t. I, p. 38.
- DIDACUS ALAYA ESQUIVEL, de Conciliis universalibus. Granate, 1552, in-f°.
- De Conciliis provincialibus et nationalibus. — Cet ouvrage se trouve dans celui de Marca intitulé : de Concordiâ sacerdotii et imperii.
- PETRUS DE MARCA, Dissertatio de antiquis collectionibus canonum antè Dionysianum.
- Idem, de Sententiis Sirmondi et Petavii circa annum concilii sirmensis. — Ces deux ouvrages se trouvent dans les opuscules de cet auteur. Paris, 1681, in-8°.
- JACOBUS SEVENTIUS, de Conciliis tum œcumenicis tum provincialibus, in quibus præsentés suffragium tulere RR. lugdunenses archiepiscopi, etc., circa articulos de fide. Lugduni, 1607, in-4°. — Cet ouvrage se trouve dans un autre du même auteur qui a pour titre : Chronologia historica successio-nis hierarchicæ antistitum lugdunensis archiepiscopatus, etc.
- VIII
- Ecrivains qui ont donné des dissertations sur les conciles.
- \* GUILLELMUS DURANDUS JUNIOR (sive Durantus), Tractatus de modo generalis concilii celebrandi. Parisiis, in-8°. — Cet ouvrage se trouve dans le Tractatus tractatum juris, t. I, part. 1, f° 434.

- MATTHIAS UGONIUS, episcopus famaugustini, de *Conciliis synodalia*. Brixia, 1541, in-f.  
— *Idem*. Venitiis, 1565, in-f.  
— *Idem*. Venitiis, 1576, in-f.  
ALPHONSUS GÜBERBERUS, *hispani Tractatus de modo et ordine generalis concilii celebrandi*. Neapolis, 1543, in-4.  
FREDERICUS NAUSEA, de *Rebus conciliaribus ad Paulum III*. Lipsia, 1558, in-f.  
MICHAEL THOMASIVS, de *Ratione habendi concilia provincialia ac diocesana*, Isidori ordo de celebrando concilio. Romæ, 1563, in-4.  
— *Idem*. Venitiis, 1569, in-4.  
NICOLAUS JANUARIUS, de *Visitatione ac synodis diœcesanâ et provinciali canonicæ conclusiones*. Parisiis, 1620, in-12.  
BARTHOLOMEVS GAVANTUS, *Praxis diœcesanæ synodis celebrande*. Parisiis, 1659, in-4.  
HENRICVS DE BOTTIS, *Tractatus de synodo episcopi et de statutis episcopi synodalibus*. Lugduni, 1529.  
JOANNES ANTONIVS MASSOBRIVS, *Tractatus de synodo diœcesanâ seu episcopi Romæ*. Romæ, 1627, in-4.  
\* ANTONIVS AGCVSTINVS, *Dialogi de emendatione Gratiani, cum notis Stephani Baluzii*. Parisiis, 1672, in-8.  
LE LORIN, chapelain de la cathédrale de Rouen, *les Conciles généraux et particuliers, leur histoire avec des remarques sur leurs différentes collections*. Cologne, 1717, in-8. — Il y a dans cet ouvrage une dissertation dans laquelle l'auteur soutient contre Voelle, Justel et Bévérigius qu'avant le sixième concile de Carthage, l'Afrique n'a point eu de code particulier de canons.  
PETRVS JOSEPHVS CASTELIVS, *Dissertatio de synodis provincialibus, nationalibus, œcumenicis*. — Cette

- dissertation se trouve dans un ouvrage qui a pour titre : *Metropolitanarum urbium Historia civilis et ecclesiastica*. Parisiis, 1684, in-4.  
EMMANVEL A SCHELSTRATE, *Antiquitas illustrata circa concilia generalia et provincialia*. Parisiis, 1678, in-4.  
— Cet ouvrage se trouve dans la *Bibliothèque des auteurs qui ont écrit pour les droits du saint-siège*, par Roccaberti, t. XI, p. 28.  
LE P. GARNIER, *Synodi in causâ pelagianorum habitæ vivente sancto Augustino*. — Cette dissertation se trouve dans les œuvres de Marius Mercator publiées par le P. Garnier, part. 1, append. 2, p. 165. Le même jésuite a fait une autre dissertation sur les conciles tenus contre Nestorius; elle se trouve à la pag. 351 de la 2<sup>e</sup> partie.  
THOMAS HURTADO, de *germanâ intelligentiâ quorundam canonum iliberitani concilii*. — Cet ouvrage se trouve dans le traité théologique du même auteur, intitulé : *Resolutiones orthodoxo-morales*. Cologne, 1653, in-f.  
JOANNES GEORGIUS DORSCHNEIVS, *Exercitatio ad concilium nicœnum primum*. Argentorati, 1655, in-4. — Le même auteur luthérien a fait paraître en 1629 une dissertation sur le concile de Francfort; autre en 1630, sur celui de Sirmium; une autre en 1632, sur celui d'Orange.  
LUCAS HOLSTENIVS, *Dissertatio de locis quibusdam concilii nicœni*. — Cette dissertation se trouve à la fin de l'*Histoire* de Théodoret publiée par de Valois, p. 187.  
GEORGIUS BULLVS, de *Patribus ante-nicœnis*, inter ejus opera à Joanne Ernesto Grabio edita. Londini, 1705, in-f.

- JOANNES LAUNOUS, *de rectâ Nicæni canonis sexti intelligentiâ*. Lutetiæ, 1640, in-8°.
- *Idem*, Parisiis, 1662, in-8°.
- *Propugnatio dissertationis de rectâ nicæni canonis sexti intelligentiâ*. Lutetiæ, 1671, in-8°.
- \* JACOBUS SIRMONDUS, *Censura conjecturæ anonymi scriptoris de suburbicariis regionibus et ecclesiis*. Parisiis, 1618, in-8°.
- *Propempticum Claudio Salmasio adversus ejus Eucharisticon de suburbicariis regionibus et ecclesiis*. Parisiis, 1622, in-8°.
- GUALTHERUS, *Diatribe de Constantini Magni baptismo, donatione et legatione ad concilium nicænum contra Casarem cardinalem Baronium*. Ienæ, 1618, in-18.
- BALTHAZAR MENTZERUS, *Exercitatio in concilium nicænum*. Gissæ Hessorum, 1632, in-4°.
- DIONYSIUS PETAVIUS, *Elenchus utriusque diatribæ Sirmondi de Photino et sirmiense synodo*. — Voir les œuvres du P. Sirmond, t. IV, p. 585.
- *Dissertatio de Photini ejusdem damnatione*. — Voir les œuvres du P. Sirmond, t. IV, p. 559.
- \* PASCASIUS QUESNEL, *Dissertatio de conciliis africanis in Pelagianorum causâ celebratis, ab obitu Innocentii papæ I usque ad Zozimi adversus eosdem sententiam*. *Item*, de veteri codice Ecclesiæ romanæ.
- *De primo usu Codicis canonum Dionysii exiguî in gallicanis regionibus*. — Voir les œuvres de saint Léon publiées par le P. Quesnel, Dissertations xii, xiii et xvi.
- USSERIUS, *Epistole*. Parisiis, 1665, in-4°. — Les x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> lettres de ce savant critique renferment des remarques importantes sur la première collection des canons qui a été en usage dans l'Eglise grecque.

- \* EMMANUEL A. SCHELSTRATE, *Ecclesia africana sub primatu carthaginensi*. Parisiis, 1679, in-4°.
- \* GUILLELMUS BEVEREGIUS, *Codez canonum Ecclesiæ primitivæ vindicatus et illustratus*. Londini, 1678, in-4°. — Cet auteur soutient que le recueil des canons des apôtres est au moins du second siècle. Cet ouvrage se trouve dans la Bibliothèque des Pères apostoliques publiée par Cotelier.
- JOANNES LAMPADIUS, *Decas prima disputationum historico-theologicarum de conciliis*. Bremæ, 1615, in-8°. — Cet auteur luthérien a fait paraître à Brème trois décades sur le même sujet; la première en 1615, la seconde en 1615, et la troisième en 1618.
- DE LAUNOY, *Epistolæ*, lib. viii, epistola 12. — Cet auteur montre que les collecteurs ne sont pas d'accord sur le nombre des conciles œcuméniques assemblés depuis le schisme des grecs.
- GARSIAS LOAISA, *de Primatu Ecclesiæ toletanæ*. — Ce traité se trouve dans la collection des conciles d'Espagne par le même auteur; dans la collection du cardinal d'Aguirre, t. II, p. 457.
- *Idem*, *Epistola ad Laurentium Suaresium de primatu toletano*. — Vide appendic. Baluz. ad Marcam de primatibus, p. 412.
- JOANNES BAPTISTA PEREZ, *Chronologia conciliorum Hispaniæ*. — Cet ouvrage se trouve dans la collection du cardinal d'Aguirre, t. I, p. 15.
- Series chronologica 17 conciliorum toletanorum*. — Cet ouvrage se trouve dans les Commentaires d'Alphonse Villadiego.
- ANTONIUS AUGUSTINUS, *de Episcopis et conciliis Cæsaraugustinis*. — Cet ouvrage se trouve, avec un dialogue du même auteur touchant les conciles

- d'Espagne, dans la collection du cardinal d'Aguirre, t. I, p. 9.
- POLYCARPUS LYSEBVS, *Dissertatio* circa historiam conciliorum Moguntinensium, et in primis concilii anno 1310 habiti. Helmstadii, 1715, in-4°.
- THOMAS IRTIGIUS, *Observatio de concilio apostolorum*, in quo immaculata beate virginis Mariæ conceptio decreta perhibetur. — Cette observation se trouve à la fin du supplément des œuvres de saint Clément d'Alexandrie publiée par le même auteur. Lipsick, 1700, in-8°.
- *Observatio secunda de numero canonum nicænorum* adversus cardinalem d'Aguirre. — Voir *ibid.*, p. 191.
- EMMANUEL A. SCHELSTRATE, *Antiochenum concilium auctoritati suæ restitutum*. Autuerpiæ, 1681, in-4°.
- EMMANUEL GONZALES TELLEZ, *Concilium eliberitanum* cum discursibus apologeticis Fernandi de Mendoza olim editum, adjunctis nunc diversorum notis, suisque uberioribus. Lugduni, 1663, in-f°.
- JOANNES LAUNOIVS Constantiensis, *Parisiensis theologi de verâ ratione plenarij* apud Augustinum concilii in causâ rebaptizantium. Parisiis, 1644, in-8°.
- *Idem*, 1661, in-8°.
- *Idem*, 1677, in-8°.
- Confirmatio dissertationis de verâ plenarij* apud Augustinum concilii ratione. Parisiis, 1667, in-8°.
- *Remarques sur la dissertation* où l'on montre en quel temps et pour quelles raisons l'Église universelle consentit à recevoir le baptême des hérétiques; et par où l'on découvre ce qui a donné occasion aux auteurs, qui ont traité cette matière, de s'être égarés dans la recherche qu'ils ont faite du concile plénier, qui termina, suivant saint Augustin, cette contestation. Paris, 1675.

- DAVID, *Réponse aux remarques sur la dissertation du concile plénier* dont a parlé saint Augustin en disputant contre les donatistes. Paris, 1671.
- Examen de la préface et de la réponse de M. David* aux remarques sur la dissertation du concile plénier. Paris, 1872, in-8°.
- JOANNES NICOLAÏ, *Dissertatio de concilio plenario* contra donatistas. Parisiis, 1667, in-12.
- De concilio teleptensi* vel Zellenzi in Africa anno 418 habito *Dissertatio*, in qua defenditur veritas hujusce concilii. — Cette dissertation se trouve à la fin de l'ouvrage de Marca intitulé : *de Concordiâ sacerdotii et imperii*.
- LEO ALLATIUS, *Vindiciæ synodi ephesinæ* et sancti Cyrilli de processione Spiritûs Sancti. Romæ, 1661, in-8°.
- PETRUS DE MARCA, *Dissertatio de sirniensi synodo*, pro anno 537.
- FACUNDUS, *pro Defensione trium capitulorum concilii chalcedonensis* cum notis Jacobi Sirmondi. Parisiis, 1629, in-8°.
- GENTIANUS HERVETUS, *de reparandâ ecclesiasticorum Disciplinâ* oratio quâ interpretatur sextum cano-nem concilii chalcedonensis. Parisiis, 1561, in-8°.
- ANDREAS CHEVILIERIUS, *Dissertatio in synodum chalcedonensem* de formulis fidei subscribendis. Parisiis, 1664, in-4°.
- DAVID NICETAS, *cognomento Paphlagonis liber pro synodo chalcedonensi* contra epistolam regis Armeniæ. — Ce livre se trouve dans l'ouvrage d'Allatius, intitulé : *Græcia orthodoxa*, t. I, p. 663.
- LUDOVICUS DUCIVS, *Specimen observationum ad nestorianum hæresim* ac potissimum ad postremam

- actionem concilii chalcedonensis. Parisiis, 1698, in-12.
- Agauensis concilii acta an sint supposititia?* — Cette question est traitée par les auteurs des actes des martyrs de la légion thébéenne. Voir le P. Le Cointe, *Annales*, t. III, et dom Thierry Ruinart, *Actes sincères des martyrs*.
- IOANNES JACOBUS CHIFFLETIUS, *de loco legitimo concilii epaonensis Observatio*. Lugduni, 1621, in-4°.
- Dissertation sur la découverte du lieu d'Épaone où a été tenu le concile national des évêques du royaume de Bourgogne*, l'an 517.
- JACOBUS SIMONDS, *Antirrheticus de canone arausicano adversus Petri Aurelii responsionem*. Parisiis, 1653, in-8°.
- *Antirrheticus secundus adversus Petri Aurelii antireticum*. Parisiis, 1654, in-8°.
- ALBERTUS PIGHIUS, *Diatriba de actis sextæ et septimæ synodorum*. — Cette dissertation se trouve parmi les controverses de cet auteur, p. 262.
- FRANCISCUS COMBÉFIS, *Vindiciæ actorum sexti synodi generalis* contra Pighium et Baronium. — Voir la *Dissertation* du P. Combéfis sur l'histoire des monothélites.
- LEO ALLATIUS, *de octavâ Synodo photianâ cum refutatione disputationibus apologeticæ Joannis Henrici Holtzingeri et juvenis Ulmensis exercitationi de Ecclesiâ græcicâ hodiernâ*. Romæ, 1662, in-8°.
- MATTHIAS RADERUS, *de octavo Concilio constantinopolitano*; 1604, in-4°.
- ROBERTUS QUATREMARTIUS, *Concilii remensis, quod in causâ Godefridi ambianensis episcopi celebratum (anno 1109) fertur, falsitas demonstrata*. Parisiis, 1665, in-8°.

- THOMAS VANE, *Vindiciæ magni concilii lateranensis contra Joannem Cosenum*. Parisiis, 1650, in-8°.
- GUILLELMUS SINGLETONUS (LEONARDUS LESSIUS), *Discussio decreti in concilio lateranensi de potestate Ecclesiæ in temporalibus*. Moguntie, 1613, in-8°.
- ROGERUS WIDRINGTONUS, *Discussio discussionis decreti magni concilii lateranensis adversus Lessium*. Augustæ, 1618, in-8°.
- Dissertation touchant le concile qu'on dit avoir été tenu à Lyon en 1297*. — Voir le livre de Sulpice de Mandrinès contre l'*Optatus gallus*.
- FRANCISCUS DE ZABARELLIS, *de hujus temporis schismate inter Innocentium VII et Benedictum XIII, et ad quem sustinet jus indicendi concilium*. Moguntia, 1607, in-8°.
- Examen canonis concilii constantiensis de usu calicis interdicto laicis*, 1610, in-8°.
- \* ANTOINE ARNAUD, *Eclaircissements sur l'autorité des conciles généraux et des papes*, où Explication du vrai sens des trois décrets des sessions IV et V du concile général de Constance, 1701, in-8°.
- \* JEAN GERBAIS, *Traité du célèbre Panorme sur le concile de Bâle*. Paris, 1697, in-8°.
- CATALDINUS BONCOMPAGNUS, *de Translatione concilii basilicensis Ferrariam*. — Cet ouvrage se trouve dans la *Bibliothèque* de Roccaforti, t. VI, p. 1, et dans le *Tractatus tractatum juris*, t. XIII, part. 1, § 43.
- SIMON VIGORIUS, *de Auctoritate concilii generalis supra papam ex responsione synodi basilicæ datâ oratoribus Eugenii IV*. Colonia, 1515, in-8°.
- JOANNES DE TERRECREMATA, *de papæ conciliique generalis auctoritate ad Basiliensium oratorem responsio*, studio Campegii. — Cet ouvrage se trouve dans les

*Opuscules* de Nicolas de Clémengis; dans la *Bibliothèque des écrivains de l'ordre de saint Dominique* du P. Echard, t. I<sup>er</sup>, p. 842.

GRASNADIUS Scholarius, *Defensio quinque capitum Florentinae synodi*, latinè, interprete Fabio Benevolentio. Romæ, 1559, in-4<sup>o</sup>.

— *Idem* ad usum græcorum, græco vulgari versum. Romæ, 1628, in-4<sup>o</sup>.

LEO ALLATIUS, *Exercitationes* in Roberti Creyghtoni apparatus versionem et notas ad historiam concilii florentini scriptam à Sylvestro Sguropulo de unione inter græcos et latinos. Romæ, 1663, in-4<sup>o</sup>.

*Διόργανα κατὰ τῆς ἑπίσης συνόδου τῆς Φλωρεντίας*. Romæ, 1628, in-12.

JOSEPHUS Methonensis episcopus, *Apologia pro concilio florentino* adversus Marcum Ephesinum. — Cet ouvrage se trouve dans la collection du P. Labbe, t. XIII, col. 677.

FRANCISCUS ANTONIUS MISSANUS, *Epistola* ad Carolum Quintum super sacrâ synodo habendâ. Neapoli, 1541, in-4<sup>o</sup>.

DIONYSIUS PETAVIUS, *Dissertatio de tridentini concilii interpretatione* et sancti Augustini doctrinâ. Parisiis, 1629, 2 vol. in-8<sup>o</sup>.

JOANNES HENRICUS HEIDEGGERUS, *Anatome concilii tridentini*. Tiguri, 1672, in-8<sup>o</sup>.

AUGUSTINUS REDING, *Veritas inextincta concilii tridentini* adversus Joannem Henricum Heideggerum. 1684, in-4<sup>o</sup>.

JACOBUS LAYNES, *Doctrina sacri concilii tridentini* de sacramento ordinis. — Voir la *Bibliothèque des écrivains de la société de Jésus* publiée par le P. Sotvelle.

STEPHANUS WEIMS, *Analysis ad XXIV constitutiones* ex antiquo jure desumptas per concilium tridentinum innovatas. Lovanii, 1626, in-4<sup>o</sup>.

CHRISTOPHORUS A SACROBOSCO, *Defensio concilii tridentini* et sententiæ Bellarmini de auctoritate vulgatæ editionis. Antuerpiæ, 1604, in-8<sup>o</sup>.

JOANNES LAUNICIUS, *Dissertatio de mente concilii tridentini* circa satisfactionem in sacramento penitentiae. Parisiis, 1644, in-8<sup>o</sup>.

\* — *Idem*. Parisiis, 1664, in-8<sup>o</sup>.

JACOBUS BOONEM, *Epistola* ad cardinales interpretes concilii tridentini. Bruxellis, 1657, in-4<sup>o</sup>.

\* SANSON, *Geographia synodica*, sive regionum, urbium et locorum ubi celebrata sunt concilia œcumenica, nationalia, provincialia et synodi diœcesanæ; tabula geographica prima, quæ totius orbis partes continet ex conatibus geographicis Guillelmi Sanson Nicolai filius.

*Syllabus aliquot Synodorum et colloquiorum* super negotia religionis, 1628.

LAURENTIUS BRANCATUS DE LAUREA, cardinalis, *Epitome canonum omnium*. Romæ, 1659, in-4<sup>o</sup>.

PHILIPPUS LABBE, *omnium conciliorum historica Synopsis*. Parisiis, 1661, in-4<sup>o</sup>.

*Catalogus synodorum ecclesiasticarum et epistolarum decretalium* ex collectione Petri Pithæi jurisconsulti. — Ce catalogue se trouve dans le *Code ancien de l'Église romaine*, p. 574.

DOMINICUS MARIA POZZOBONELLO, *Indiculus sacrorum canonum atque conciliorum*. — Cet ouvrage est encore manuscrit. Voir le P. Echard.

GODEFRIDUS HERMANT, *Clavis ecclesiastica disciplinæ* seu index universalis totius juris ecclesiastici, ad regiam non modo, sed ad quancumque aliam conciliorum

editionem accommodatus. Insulis, 1695, in-f.  
PETRUS ANNATUS, de *Conciliis*. — Ce livre se trouve dans un ouvrage du même auteur, intitulé : *Methodicus ad positivam theologiam apparatus*. Parisiis, 1700, in-4°.

PAULUS CELOTTI, *Conciliarum generalium catena aurea publicæ disputationi exposita*. Romæ, 1705, in-4°.

\* ELLIES DUFIN, *Table universelle des conciles* disposée par ordre chronologique, et de leurs actes, lettres, formules de foi, canons et capitules. — Voir la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* du même auteur.

*Analyse ou idée générale des conciles œcuméniques et particuliers*, en deux parties. Cologne, 1706, 2 vol. in-8°.

DE LIMERS, *nouvelle Carte des conciles généraux et particuliers* qui se sont tenus en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique, avec des tables qui en indiquent le nombre et l'année. — Voir l'*Atlas historique*, t. VII.

*Énumération des conciles* qui ont été célébrés dans chaque siècle de l'Église. — Voir Vallemont, *Éléments de l'histoire*, t. III.

LE P. LELONG, *Liste des conciles et des synodes de France* par ordre alphabétique. — Voir sa *Bibliothèque historique*, livre 2, p. 89.

D. BOUCHARD, presbyter, *Summula conciliarum generalium*. Parisiis, 1718, in-12.

*De conciliis ecclesiasticis eorumque collectionibus*. — Cet ouvrage se trouve dans la *Bibliothèque grecque* de Jean-Albert Fabricius, t. XI.

\* SALMON, *Traité de l'étude des conciles et de leurs collections*. Paris, 1724, in-4°.

\* DOM REMI CEILLIER, *Histoire générale des auteurs*

*sacrés et ecclésiastiques*,..... qui contient l'histoire des conciles tant généraux que particuliers. Paris, 1732, 25 vol. in-4°.

IX

Éditions particulières de quelques conciles.

ALPHONSUS PISANUS, *concilii niceni I acta et canones*, latinè. Dilingæ, 1572, in-8°.

— *Ejusdem concilii Canones*, 80, etc., ex arabico latino facti cum Francisci Turriani præfatione et annotationibus. Antwerpæ, 1578, in-f°.

PELTANUS, *Concilium ephesinum*, latinè. Ingolstadii, 1576, in-4°.

— *Idem*, grecè, ex Reuchlianæ bibliothecæ exemplari pervetusto. Heidelbergæ, 1591, in-f°.

— *Idem*, 1594 et 1605, in-f°. — L'auteur de cette dernière édition y a joint l'histoire et les actes du concile de Nicée par Gélase de Cyzique.

CHRISTIANUS LUPUS, *ad ephesinum conciliarum variorum patrum Epistole, editæ ex codice cassinensi*. Lavanii, 1642, 2 vol. in-4°. — Ces lettres se trouvent dans la *nouvelle Collection des conciles* de Baluze.

*Concilium constantinopolitanum* sub Menna patriarcha, græco-latinè, cum Zonara in canones conciliarum. 1618, in-f°.

\* *Synodus parisiensis*, de imaginibus anno Christi 824. Francofurtii, 1596, in-8°.

*Liber carolinus de imaginibus*, seu Caroli Magni imperatoris opus contrà synodum quæ in partibus Græciæ pro adorandis imaginibus gesta est. 1540, in-16 et in-8°.

*Gesta duorum conciliorum* quæ inter reliqua minùs reperiuntur, nempe magniacci quod celebratum est anno 835 quinto idus junii, et vormaciensis quod septimo calendis junii, etc. Basileæ, 1552, in-4<sup>o</sup>.

CELLOTIUS, *Concilium duziacense* primum, anno 871, cum notis. Parisiis, 1656, in-4<sup>o</sup>.

*Concilium remense* in causâ Arnulfi archiepiscopi. Francofurtii, 1600, in-12.

\* *Concilium pisanum*, anno 1409 celebratum ad tollendum schisma cum concilio senensi anno 1425, etc., cum actis inter Bonifacium VIII et Philippum Pulchrum. Parisiis, 1612, in-4<sup>o</sup>.

*Apologia pro concilio pisano*. 1311, in-4<sup>o</sup>.

*Varia ad concilium pisanum pertinentia*, scilicet Philippici Decii concilia pro concilio pisano. — Voir Goldast, *de Monarchiâ*, t. II.

PHILIPPUS DECIUS, *aliud Concilium pro cardinalibus*. Parisiis, 1612, in-4<sup>o</sup>.

*Concilii constantiensis acta et decreta*. In oppido Haguenau, 1500, in-4<sup>o</sup>.

HERMANUS VONDERHARDT, *Magnus et universalis constantiensis Concilium*. Francofurtii et Lipsiæ, 1700, 6 vol. in-f<sup>o</sup>.

EMMANUELIS A SCHELSTRATE, *de sensu et auctoritate Decretorum constantiensis concilii*, sess. IV et V circa potestatem ecclesiasticam. Romæ, 1686, in-4<sup>o</sup>.

*Varia ad Concilium constantiense pertinentia*. — Vide *Codex juris gentium diplomaticus* de Leibnitz, p. 150.

ÆNEAS SYLVIUS, *Concilium Basileense*, cum commentariis.

JULIANUS, cardinal, *Epistolæ duæ de concilio Basileense* ad Eugenium IV. — Ces lettres sont dans le recueil de Orthuinus Gratius, p. 28.

PIUS II, *Narratio de actis et gestis in concilio Basiliensi*. — *Idem*, p. 1.

*De coronatione Felicis V* in eodem concilio. — *Idem*, p. 27.

*Acta generalis octave synodi* sub Eugenio IV Ferraria inceptæ, Florentiæ peractæ. Romæ, 1526, in-f<sup>o</sup>.

*Concilium florentinum generale græco-latinum*. Romæ, 1577, 2 vol. in-f<sup>o</sup>.

HORATIUS JUSTINIANUS, *concilii florentini Acta* cum notis. Romæ, 1658, in-f<sup>o</sup>.

SCEROPULUS, *concilii florentini Historia*, cum versione latinâ Roberti Creyghton. Hagæ-Comitis, 1600, in-f<sup>o</sup>.

*Concilium lateranense* sub Julio II et Leone X celebratum. Romæ, 1521, in-f<sup>o</sup>.

\* *Concilium tridentinum*. Romæ, 1564, in-f<sup>o</sup>. Antuerpiæ, 1565, in-4<sup>o</sup>; Lugduni, 1566.

— *Idem*, cum orationibus. Lovanii, 1567, in-f<sup>o</sup>; Parisiis, 1667. — L'édition d'Anvers par Plantin, 1640, in-12, est la plus belle. — Ce concile a été traduit en français par l'abbé Chanut. Paris, 1674, in-4<sup>o</sup>; 1680, in-12. La première édition est rare et magnifique. — Fra Paolo Sarpi a fait en italien une *Histoire de ce concile*; la plus belle édition est celle de Londres, 1619, in-f<sup>o</sup>, publiée sous le nom de Pietro Soave-Polano. — La version française de Amelot de la Houssaye est estimée, surtout l'édition d'Amsterdam, 1686, in-4<sup>o</sup>. — Le cardinal Sforza Pallavicini a très-bien écrit en italien l'*Histoire du concile de Trente*. Rome, 1656, 2 vol. in-f<sup>o</sup>; 1664, 3 vol. in-4<sup>o</sup>. La première édition est la plus recherchée.

\* DUPUY, *Mémoires touchant le concile de Trente*. Paris, 1654, in-4<sup>o</sup>.



*Acta Ecclesiae bononiensis. 1578, in-f°.*  
*Acta Ecclesiae mediolanensis sub sancto Carolo. Mediolani, 1599, in-4°; Brixia, 1605, in-4°.*  
*Concilium hierosolymitanum contra calvinistas. Parisiis, 1677, in-8°.*  
— *Idem, cum exercitationibus Samuelis Schelguigii. Lipsiæ, 1678.*

## INTRODUCTION.

De toutes les sciences, celle qui nous apprend à connaître Dieu, ses lois, son culte et sa religion, est sans contredit la plus nécessaire à l'homme, la plus digne de ses recherches et de ses méditations, la plus propre à lui inspirer le sentiment de sa faiblesse et à lui faire aimer la vertu. Et c'est pour arriver à la démonstration de cette vérité, vérité sans laquelle l'étude des conciles deviendrait inutile et superflue, que nous allons examiner ici l'importante question de *la liberté des cultes considérée dans ses rapports avec la religion*; car, si toutes les religions sont bonnes, c'est-à-dire si Dieu reçoit avec une égale satisfaction les hommages du chrétien et du juif, du mahométan et du païen, l'enseignement des conciles n'est plus alors qu'un enseignement humain, et la voix de l'Église parlant par eux n'est plus aussi que la voix de quelques hommes unis de sentiments, il est vrai, mais sans mission et sans pouvoir de Dieu, pour nous obliger à suivre l'étendard de la croix plutôt que le croissant de Mahomet.

Mais pour l'intelligence du sujet que nous avons à traiter dans cette Introduction, et pour amener le lecteur à reconnaître que, non-seulement Dieu n'autorise point la liberté des cultes, mais encore qu'il la condamne et la réprouve, nous allons examiner les treize questions suivantes, et passer successivement de la démonstration de l'une à la démonstration de l'autre.

- 1° L'homme est-il composé de deux substances ?
- 2° Quelle est la destinée des deux substances de l'homme ?
- 3° Une religion est-elle utile et nécessaire à l'homme ?
- 4° Existe-t-il un Dieu ?
- 5° Quelle a été la croyance des philosophes et des peuples anciens et modernes, touchant l'existence et l'unité de Dieu ?
- 6° Une religion révélée de Dieu est-elle nécessaire à l'homme ?
- 7° Existe-t-il réellement une religion révélée de Dieu ?

8° Caractères essentiels à une religion révélée : le Christianisme possède-t-il ces caractères ?

9° Peut-il exister sur la terre une seule religion fausse qui jouisse des caractères essentiels à la vérité, de manière à tromper invinciblement les hommes? — Caractères de l'erreur. — Parallèles des caractères du Protestantisme avec ceux du Catholicisme.

10° Le Catholicisme étant la seule religion divine, tous les hommes doivent-ils se soumettre à son enseignement, quoiqu'ils n'en comprennent pas les mystères ?

11° Toutes les religions n'étant pas bonnes, parce qu'elles ne sont pas toutes vraies, l'homme peut-il obtenir le salut éternel hors de l'Église catholique, apostolique et romaine ?

12° La liberté des cultes peut-elle être agréable à Dieu ?

13° L'Église catholique est-elle intolérante en condamnant les hérésies qui s'élèvent contre elle ?

Conclusions.

#### 4<sup>ME</sup> QUESTION.

*L'homme est-il composé de deux substances ?*

Le Seigneur Dieu forma l'homme du limon de la terre, et il répandit sur son visage un souffle de vie, et l'homme devint vivant et animé.  
*Genèse, ch. II, v. 7.*

L'homme est composé de deux substances créées ; l'une morte, inerte, passive, que l'on nomme matière ; l'autre active, principe de vie, de mouvement, de sentiment et de pensée, qu'on appelle âme. Le Seigneur Dieu a formé celle-là du limon de la terre ; il l'a pétri de ses mains, et par sa propre puissance il l'a créée homme. Celle-ci est un souffle de vie que le Créateur répandit sur le visage du premier homme, et qui le rendit vivant et animé (1).

Le corps, séparé de l'âme, est essentiellement matière, c'est-à-dire qu'il ne possède d'autre qualité que l'existence ; existence naturelle, mais forcée ; existence qui ne lui est point facultative. Dépourvu de l'âme, il ne possède également aucune faculté, il

(1) *Genèse, ch. II, v. 7.*

ne jouit d'aucun sentiment. Les principales facultés de l'âme sont l'activité, la sensibilité ou le sentiment, l'intelligence et la volonté. Ses deux qualités essentielles sont la spiritualité et l'immortalité.

C'est par de tels caractères que le Seigneur Dieu a voulu rendre sensible la différence de l'homme d'avec la bête, ainsi que nous le prouverons après avoir premièrement démontré l'existence et la spiritualité de l'âme.

Une idée naturelle à l'humanité, dit Bergier (1), et qui nous vient par une espèce d'instinct, est la distinction de l'esprit d'avec la matière ; distinction aussi ancienne que le monde, aussi étendue que la race des hommes. Plus les hommes sont ignorants et grossiers, plus ils sont portés à supposer des intelligences dans la nature. Aux yeux des peuples sauvages, tout ce qui se meut est animé par un esprit ; tout mouvement est spontané et vient d'une âme ou d'un génie logé dans le corps qui se remue. Ainsi, les nations peu instruites ont imaginé que les astres, les animaux, les plantes, toutes les espèces de la nature dans lesquelles on voit une espèce d'action, étaient autant d'êtres habités par des esprits supérieurs à l'homme. Ce fut à ces intelligences, multipliées à l'infini, que les peuples polythéistes adressèrent leur culte ; et ce préjugé fut même adopté par les anciens philosophes, ces patriarches des hérésies modernes.

Mais il ne pouvait avoir lieu chez les premiers hommes instruits par la révélation. Ils avaient appris que Dieu, seul créateur de l'univers, en est aussi le seul maître et le seul moteur ; que tous les êtres particuliers sont destinés à l'usage de l'homme ; que lui seul a une âme spirituelle et immortelle, et que seul aussi il a été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Moïse nous rend cette vérité sensible par la manière dont il nous révèle l'œuvre des six jours. Jusqu'à la création de l'homme, le Seigneur Dieu avait tout fait en commandant ; il avait dit : « Que la lumière soit ; que le firmament s'étende au milieu des eaux ; que les eaux se retirent et se rassemblent en un seul lieu ; que la terre soit découverte et qu'elle germe ;

(1) *Traité de la vraie religion, t. II, ch. VI.*